

M. de
 Brode. (M. de Brode.)
 de l'Est. Depuis que M. C. et Eust d'ici j'ay vu tous les nobles
 les nobles, je ay tire de vous sans exception personnelle
 bonnes ou de celles qui est ailleurs, et vice versa des
 declarations si voulues, si faciles et si favorables que
 je ne saurais les avoir mieux faites a mon gre que d'un
 autre coté le Pariet. et la plus part des nobles qui
 m'est anime des nobles a cette pourraient, continuee
 de la prendre a coeur, et ne croire de l'ouvrir comme
 ils auroient egard que cest affaire n'eust. M. de Brode
 a re mis dans l'assemblie. dont gracie a Dieu, je
 voys que tous ces hommes plus croire mon dessein.
 Monsieur, monsieur, que M. C. me l'eust la main.
 Le chanoine par la Bonne Volente dont elle m'a
 donne de tout temps, et par les assurances qu'il aij-
 plus en son ensemble avant son depart. M. de Brode,
 M. de Brode, que Rance de Moins me veult du bon
 il fault espier que le Capitole aura la forme
 Rance mais pour ce faire j'ay crois le l'Abbe
 sur toutes choses car je crois que Rance la fera faire
 voix au Pouvoit. Ce que je souhaite de suite, avec
 le plus d'ardor, cest que je puisse faire le grevendis
 que il M. de Brode, et que l'Assemblie des nobles puise
 une conuoyee le plus promptement qu'il sera possible,
 quand ce ne s'ira que sur ce sujet la veuse
 qui il de constituer qu'il y aura moyen de donner
 a M. de Brode, ce que il a de plus pourriez
 qualifie de quelque preuve de la tembre de l'assem-
 ble a nos nobles, non pas trouveras t'il que j'ay
 avis vecu. Toute que dessus, messieurs, je ne
 dependaus que de votre direction, j'ose ~~croire~~ que
 M. de Brode, de m'a vouloir departir la faucon
 comme le dire de me voir me voies duele bonne
 issue. Cest de l'avis de quelqu'un des nobles
 mesme et de ceux de la Cour que j'ay bons de la

584.